



**MUNICIPALITÉ**

**PREAVIS N° 05/2022  
AU CONSEIL COMMUNAL DE MIES**

**COMPTES 2021**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous vous informons que les comptes de l'année 2021 présentent une perte de CHF 1'030'286,03 pour notre commune. Pour mémoire, le budget 2021 prévoyait un déficit de CHF 2'988'140.--.

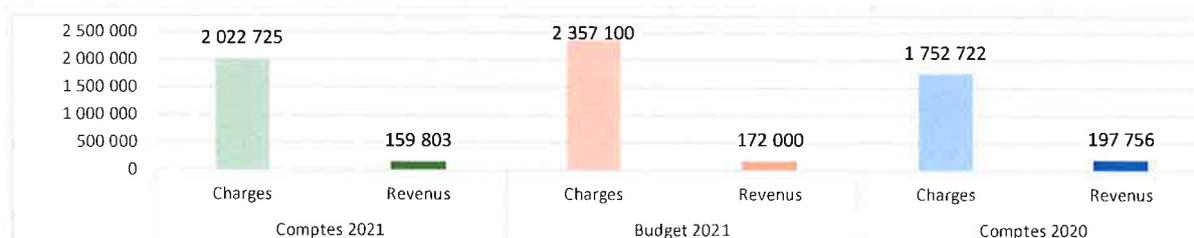
Ce résultat a été possible grâce à l'augmentation de nos recettes fiscales de l'année 2021, qui ont dépassé nos prévisions de plus de 5 millions. En conséquence directe, les charges péréquatives annoncées progressent de 2,8 millions.

Ces deux phénomènes expliquent la raison pour laquelle la perte budgétée d'environ CHF 3 millions a pu être ramenée à près de CHF 1 million. Cette situation nous a permis d'améliorer nos provisions au bilan afin de faire face à cette situation péréquative excessive.

## 1. ADMINISTRATION GENERALE

### 1. ADMINISTRATION GENERALE

Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2 022 725	159 803	2 357 100	172 000	1 752 722	197 756



Globalement, les comptes laissent apparaître un écart positif au budget dans les charges, avec une économie de CHF 334'375.--, les revenus sont inférieurs de CHF 12'197.--.

Les écarts ont été relevés essentiellement sur les rubriques suivantes :

#### « 11 Administration »

Le poste 110.301.1 présente une économie au budget de CHF 32'276.-- qui est due au report de l'engagement de la nouvelle collaboratrice du secrétariat qui a eu lieu en 2022.

#### « 13 Personnel et assurances sociales »

L'écart global positif de cette rubrique de CHF 78'336-- provient des charges sociales adaptées à la masse salariale effective et des frais pour la formation professionnelle du personnel qui n'a pas eu lieu en raison de la pandémie.

#### « 14 Service des intérêts généraux »

Le compte 140.317.0 (frais réceptions & manifestations) est en diminution de CHF 14'240.--, car la plus part des manifestations n'ont pas eu lieu (Covid-19).

Le poste 140.318.5 présente une économie de CHF 12'179.--, par rapport au budget et reste bien maîtrisé.

La rubrique 140.352.6 comporte la contribution annuelle de la Commune à Région de Nyon. On rappellera à cet égard que nous avons actionné la clause de sauvegarde et que, dès lors, l'engagement de la Commune plafonne à un point d'impôt communal par an. Au budget, c'est la somme de CHF 197'000.-- qui avait été prévue. Ceci représente une économie de CHF 129'907.--, car peu de projets DISREN ont été votés en 2021.

Le poste 140.431.3 (Emoluments administratifs permis de construire et d'habiter) est en diminution par rapport au budget de CHF 15'895.--. Cette diminution de revenus est compensée en partie par la hausse des émoluments de chancellerie (140.431.1) de CHF 6'910.--.

### « 15 Affaires culturelles et Loisirs »

Cette rubrique présente une économie de charges par rapport au budget de CHF 45'618.--, car aucune manifestation n'a pas pu être organisée par nos associations locales (Covid-19)

### « 16 Tourisme »

La diminution de charges de CHF 12'189.-- provient de frais de montage et démontage des décorations de Noël 2021 qui seront facturés sur l'année 2022.

### « 18 Transports publics »

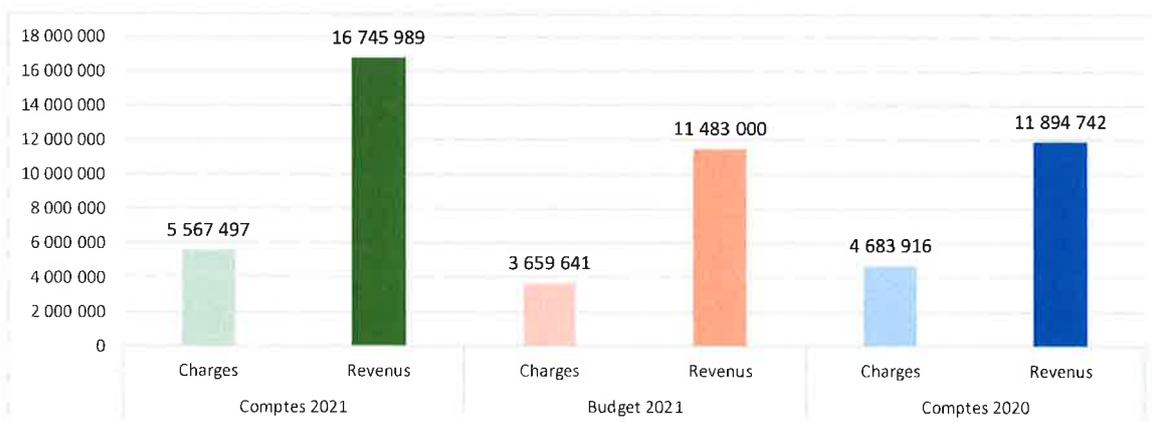
La rubrique 180.351.7 comptabilise notre contribution financière pour les lignes de trafic régional selon répartition de la DGMR (Canton). Elle a été supérieure que prévu pour CHF 16'046.--.

Les aides individuelles aux transports publics ont été de CHF 8'100.-- inférieures aux prévisions.

## 2. FINANCES

### 2. FINANCES

Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5 567 497	16 745 989	3 659 641	11 483 000	4 683 916	11 894 742



## « 21 Impôts »

L'écart global des charges s'élève à CHF 1'907'856.--.

En résumé les principaux écarts de charges :

Comptes		Libellé	Montant	
210.318.7	↓	Émoluments & indemnités Etat de Vaud	CHF	20'260
210.318.9	↓	Commission de perception impôt source	CHF	5'360
210.319.1	↑	Imputation forfaitaire (canton)	CHF	30'381
220.318.3	↑	Frais bancaire & commissions	CHF	52'274
220.330.2	↑	Amortiss.Titres et Placements	CHF	212'293
220.352.0/1	↑	Péréquation directe provisoire	CHF	647'473
220.381.9	↑	Attribution à la réserve péréquative	CHF	1'000'000
<b>Total des principaux écarts aux charges</b>			CHF	<b>1'916'801</b>

Le poste 220.318.3 se rapporte essentiellement à notre mandat de conseil (Piguet Galland).

La rubrique 220.330.2 ajuste la valorisation de notre portefeuille au 31 décembre 2021, dont la valeur des actions BCV avaient fortement baissé à cause de la sortie du titre du SMI. A la date de la révision de nos comptes, en mai 2022, le réviseur constate la récupération de la valeur des dites actions, supérieure au prix d'achat.

A noter l'attribution de CHF 1 million à la réserve péréquative.

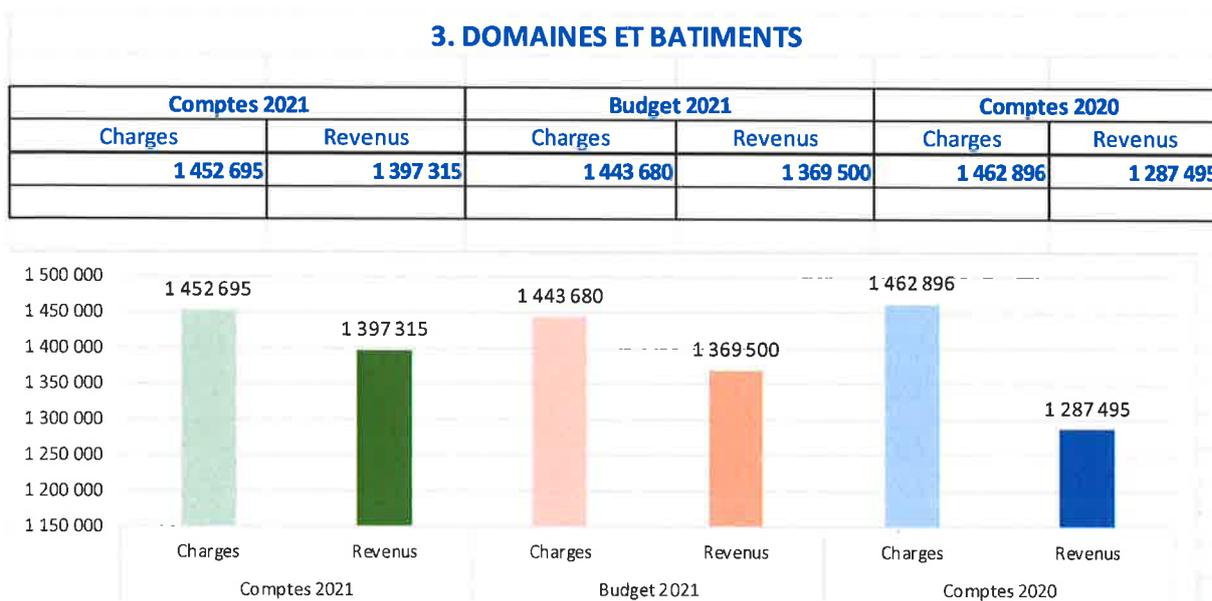
Les revenus d'impôts ont augmenté de CHF 5'262'989.--

L'analyse dans le détail permet de constater les modifications sur les montants perçus par genre d'impôts. Nous constatons une hausse générale dans toutes les rubriques, par rapport au budget 2021 :

Comptes		Libellé	Montant	
210.400.1	↑	Impôts sur le revenu	CHF	1'920'351
210.400.2	↑	Impôts sur la fortune	CHF	438'703
210.400.3	↓	Impôts à la source	CHF	65'412
210.400.4	↑	Impôts spécial étrangers	CHF	61'612
210.400.5	↑	Impôts frontaliers	CHF	167'148
210.401.1 à 3	↑	Impôts personnes morales	CHF	129'439
210.402.0	↑	Impôts foncier	CHF	83'436
210.404.0	↑	Droits de mutation	CHF	988'053
210.405.0	↑	Impôts sur succession & donations	CHF	6'241
210.441.1	↑	Impôts sur les gains immobiliers	CHF	1'149'542
210.451.8	↑	Participation canton RFFA	CHF	7'649
210.422.1	↑	Revenu capital & Intérêts de retards sur impôts	CHF	134'229
210.330.1	↑	Dissolution prov.débiteurs douteux (impôts)	CHF	236'734
<b>Total des principaux écarts aux revenus</b>			CHF	<b>5'257'725</b>

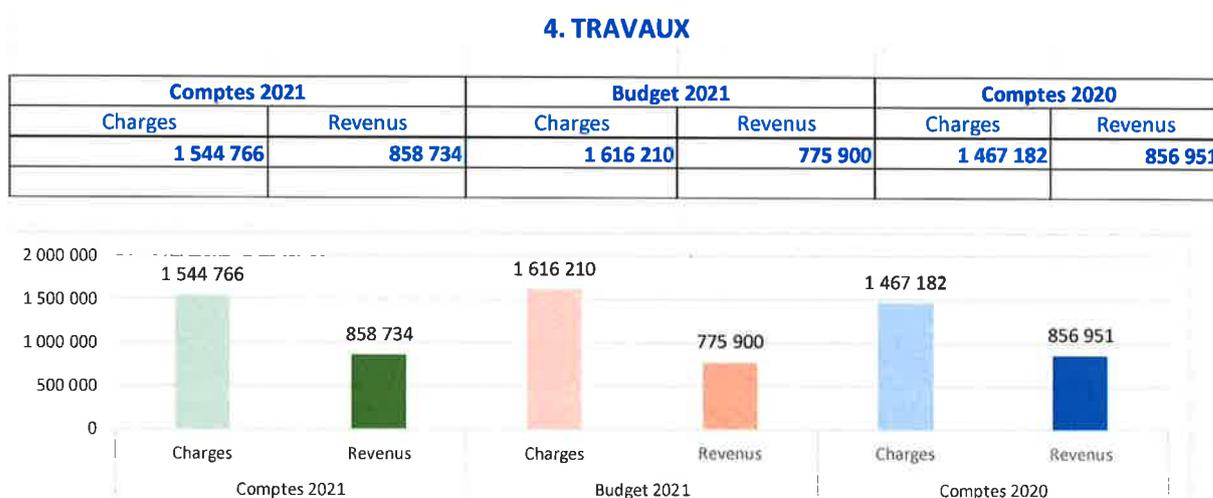
On constate que près de la moitié de la variation des revenus d'impôts provient des droits de mutations et des gains immobiliers.

### 3. DOMAINES ET BATIMENTS



Les charges et les revenus de ce département ont été maîtrisés et sont en accord avec le budget.

### 4. TRAVAUX



Ce département a très bien maîtrisé les charges.

**« 420 Service de l'Urbanisme »**

Les honoraires en rapport avec l'étude du plan d'aménagement communal (PaCo, anciennement PGA/RPGA) n'ont pas été utilisés dans sa totalité (économie de CHF 25'212.--), dans la mesure où la Municipalité a décidé qu'il était préférable de temporiser de façon à aborder dans le meilleur timing possible une soumission du dossier d'aménagement territorial au canton. Le travail des mandataires pressentis a ainsi été retardé d'autant.

**« 430 Routes »**

Dans la globalité une économie de charges a été réalisée de CHF 74'363.--

**« 45 Déchets »**

Ce service parvient à équilibrer les revenus et les dépenses, en conformité avec les directives fédérales.

Nous rappelons que cette rubrique est une **taxe affectée**, le surplus de recettes de CHF 49'720.-- doit être attribué au fonds de réserve créé à cet effet au bilan, compte 928.000.6.

L'écart positif des revenus provient essentiellement de la rétrocession de la taxe au sac (CHF 14'308) de la facturation de la taxe déchets (CHF 18'129) et de la ristourne sur le papier-carton (CHF 11'089).

Pour mémoire, l'exonération des 609 jeunes jusqu'à 18 ans représente CHF 56'332.--.

**« 460 Réseaux d'égouts et d'épuration »**

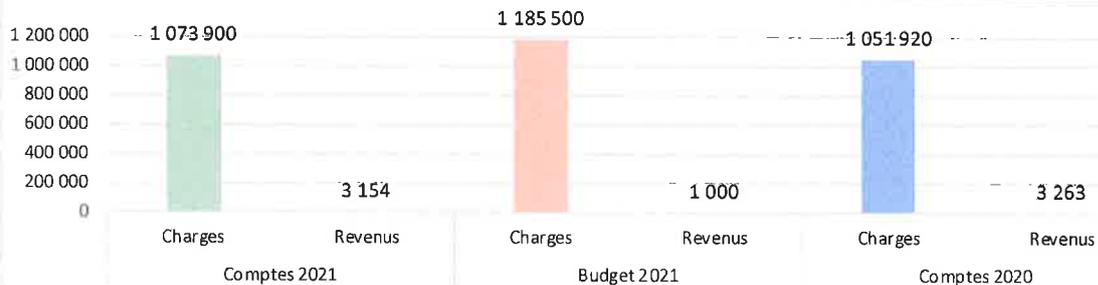
Il s'agit principalement de notre participation aux taxes d'épuration facturées aux particuliers par les SITSE.

Notre fonds de réserve au bilan a été diminué de CHF 355'868.-- et s'élève au 31 décembre 2021 à CHF 2'139'261.-- (928.000.1 + 928.100.1)

## 5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### 5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 073 900	3 154	1 185 500	1 000	1 051 920	3 263

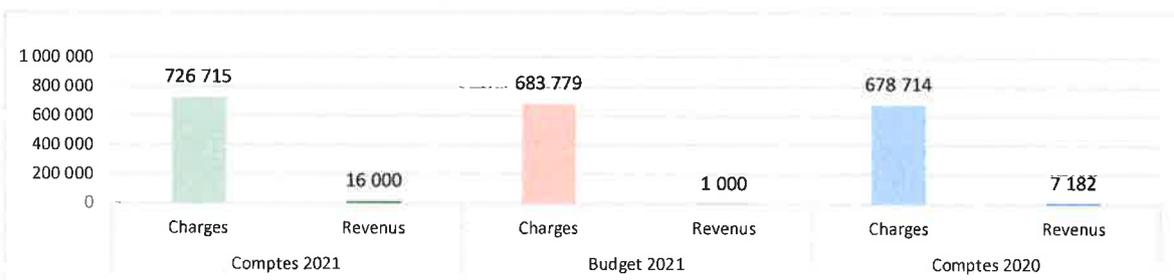


Ces charges ne sont pas sous contrôle direct de la Commune et sont inférieures au budget, pour une somme totale de CHF 111'600.--. Cette baisse s'explique principalement par le fait que la participation à l'ASCOT a été moins élevée que celle qui avait été budgétée en raison de nombreux camps annulés (COVID).

## 6. POLICE

### 6. POLICE

Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
726 715	16 000	683 779	1 000	678 714	7 182

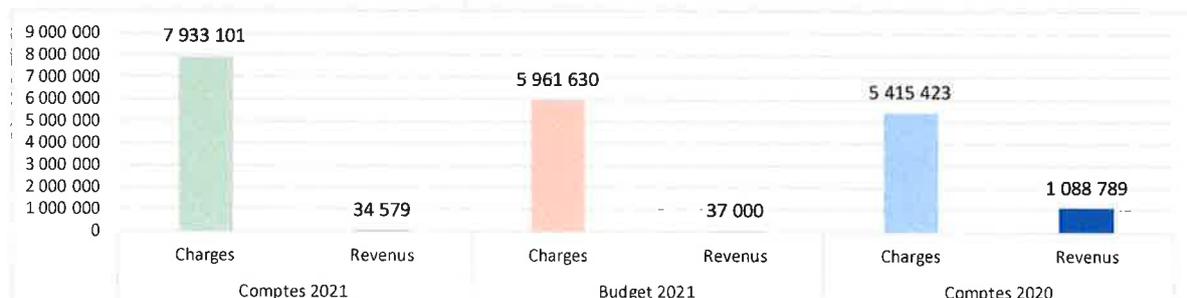


- Une augmentation des charges de CHF 50'581.-- provient de la réforme policière ajustée à nos revenus.
- Une augmentation des frais de surveillance SDS de CHF 14'809.-- (compte 610.318.5) provient d'une demande de surveillance accrue.
- Une économie par rapport au budget de CHF 17'869.-- est réalisée grâce à une facturation moins élevée du service SDIS.

## 7. SECURITE SOCIALE

### 7. SECURITE SOCIALE

Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7 933 101	34 579	5 961 630	37 000	5 415 423	1 088 789



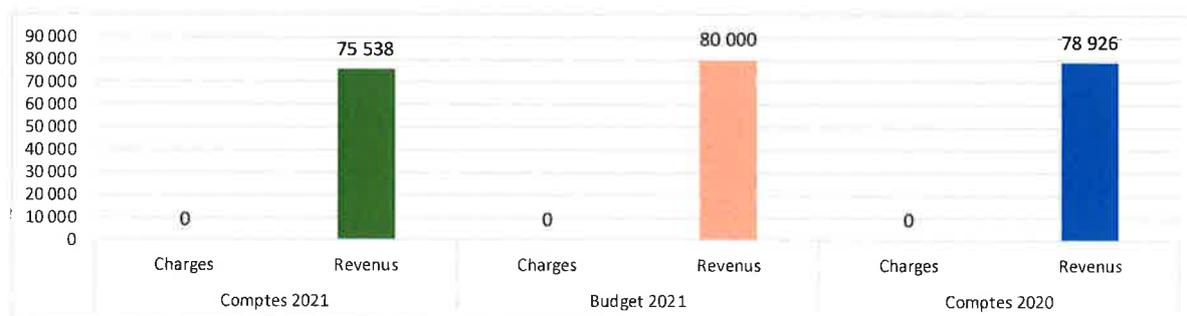
L'augmentation des charges de **CHF 1'971'471.--** provient majoritairement de la facture sociale ajustée à nos revenus.

A noter une diminution de notre participation à l'AJET de CHF 103'796.-- par rapport à ce qui avait été budgété, en raison principalement de subventions fédérales et cantonales touchées sur 2021 au lieu de 2020 pour les pertes liées à la Pandémie.

## 8. SERVICES INDUSTRIELS

### 8. SERVICES INDUSTRIELS

Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	75 538	0	80 000	0	78 926



Le seul poste de cette rubrique comprend la ristourne de la Romande Énergie pour l'usage du sol.

## 9. CONCLUSION

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous constatons avec plaisir que la perte budgétée d'environ 3 millions ne s'est pas réalisée, les comptes laissant apparaître une perte de CHF 1'030'286.-- compte tenu d'une attributions à la réserve péréquative d'un million.

Ce résultat a pu être obtenu grâce aux revenus conjoncturels (dont la moitié nous est prélevée par le canton) et à l'augmentation de l'impôt sur le revenu et la fortune.

Notre commune dispose de CHF 4,407 mio de réserves diverses, avec un capital qui s'établit à CHF 6'270'638.52.

Nos comptes ont été révisés par la Fiduciaire Heller, qui en certifie l'exactitude et la conformité, elle propose donc au Conseil Communal de les accepter.

Nous remercions vivement notre boursière, Madame Manuela Rabunal, pour son excellent travail.

## DECISION

Compte tenu de ce qui précède,

Vu	le préavis No 05/2022 de la Municipalité concernant les comptes 2021
Oùï	le rapport de la Commission de gestion
Attendu	que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter les comptes 2021, tels que présentés.

La Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

  
P.-A. SCHMIDT

  
C. GALLAY

Le Municipal des finances

  
S. MASCALI